

réadaptation approprié pour vous. Cela peut être votre établissement de choix. Si la réadaptation n'y est pas possible ou si vous n'avez pas spécifié de demande préalable dans votre demande, nous désignerons jusqu'à quatre établissements de réadaptation appropriés. Vous pouvez choisir votre centre de réadaptation parmi ces suggestions, nous faire part de votre décision et recevoir ensuite une confirmation de la Deutsche Rentenversicherung.

L'établissement de réadaptation qui effectue votre traitement sera informé par la Deutsche Rentenversicherung. Elle vous contactera ensuite et clarifiera à l'avance les questions les plus importantes.

Combien coûte la réadaptation ?

Votre organisme d'assurance retraite prend en charge les frais de voyage, de logement, de repas, de soins médicaux et de demandes médicales. Vous devez contribuer à ces frais, mais uniquement si vous demandez un service d'hospitalisation. Le paiement supplémentaire est compris entre 5 et 10 euros par jour, selon les revenus.

Notre conseil :

Sous certaines conditions, vous pouvez être exonéré de ce paiement supplémentaire. Laissez-nous vous conseiller sur le service téléphonique gratuit.

Comment trouver mon organisme d'assurance retraite ? Si vous avez déjà reçu du courrier de la Deutsche Rentenversicherung, par exemple les informations annuelles sur la retraite, vous pouvez savoir auprès de l'expéditeur quelle est l'organisme d'assurance retraite dont vous dépendez. Cependant, vous pouvez également vous adresser à toute autre institution d'assurance retraite. Votre demande sera alors automatiquement redirigée au bon endroit.

Conseils et assistance dans l'ensemble du pays

Service téléphonique

Composez gratuitement le numéro de la Deutsche Rentenversicherung :

0800 1000 4800

Nos experts sont là pour vous :
Du lundi au jeudi de 7h30 à 19h30
Le vendredi de 7h30 à 15h30

Sur Internet

24 heures sur 24

www.deutsche-rentenversicherung.de/reha

Ou envoyez-nous un e-mail :

info@deutsche-rentenversicherung.de

Vous pouvez également utiliser notre formulaire « Contact » sur Internet.



Notre conseil :

Ce code QR vous donne des informations supplémentaires sur la réadaptation médicale.

Mention légale

Éditeur : Deutsche Rentenversicherung Bund
Abteilung Presse- und Öffentlichkeitsarbeit, Kommunikation
10709 Berlin, Ruhrstraße 2
Adresse postale : 10704 Berlin
Téléphone : 030 865-0, Fax : 030 865-27379
Internet : www.deutsche-rentenversicherung.de
Email : drv@drv-bund.de
De-Mail : De-Mail@drv-bund.de-mail.de
Photos : Peter Teschner, archives photographiques de la Deutsche Rentenversicherung Bund
Impression : Fa. H. Heenemann GmbH & Co. KG, Berlin

2. Édition (5/2023), N° 320

Cette brochure fait partie du travail de relations publiques de Deutsche Rentenversicherung ; elle est en principe donnée gratuitement et n'est pas destinée à la vente.

Französische Fassung

Réadaptation –
une offre
pour tous

- Qu'est-ce qu'une réadaptation ?
- Qui y a droit ?
- Comment bénéficie-t-on d'une réadaptation ?

Qu'est-ce qu'une réadaptation ?

Vous avez l'impression de ne plus être en mesure de faire face à votre vie professionnelle ? Vous craignez de ne plus pouvoir travailler prochainement pour des raisons de santé ? Ou vous ne travaillez plus à cause d'une maladie ?

Dans ce cas, nous pouvons vous aider avec la réadaptation médicale. De cette façon, nous aimerions vous aider à continuer à travailler malgré une maladie permanente ou à reprendre votre travail.

Et si vous ne pouvez plus du tout travailler dans le cadre de votre emploi actuel, nous vous aiderons avec une réadaptation professionnelle, également appelée prestation pour la participation à la vie active, lorsque vous commencerez un autre emploi. Pour cela, nous pouvons par exemple vous proposer une reconversion.

À quoi s'attendre lors d'une réadaptation médicale ?

La réadaptation médicale dure trois semaines pour la plupart des maladies. Elle se déroule souvent toute la journée près de chez vous (réadaptation ambulatoire).

Au début de la réadaptation, nous élaborons avec vous votre plan de réadaptation personnelle. Nous déterminons les objectifs de la réadaptation adaptés à vos contraintes de santé. Une équipe thérapeutique de médecins, psychologues, thérapeutes du mouvement, masseurs, nutritionnistes et autres vous accompagnera tout au long du processus de réadaptation.

Il est important que vous participiez à votre réadaptation. Plus vous prenez une part active, plus votre réussite est grande. Ceci s'applique également si, après avoir quitté l'établissement de réadaptation, vous intégrez durablement à votre vie quotidienne ce que vous avez appris et continuez ainsi à renforcer votre santé.

La majeure partie de la réadaptation médicale en Allemagne est effectuée pour le compte de la Deutsche Rentenversicherung. Nous utilisons un grand nombre de lieux de réadaptation différents dans des centres de réadaptation dans toute l'Allemagne. Cela nous permet de vous offrir le meilleur traitement pour votre maladie.

Une réadaptation médicale réussie est une victoire pour toutes les personnes qui y ont pris part. Vous avez retrouvé la forme, votre vie est meilleure et vous pouvez à nouveau travailler. Votre employeur peut continuer à utiliser votre expérience et vos compétences. Et en tant qu'organisme d'assurance retraite, nous nous réjouissons que vous payiez à nouveau des cotisations après la réadaptation.

Veillez noter :
les personnes qui bénéficient de la réadaptation ne perdent en conséquence aucun droit à leur retraite.

Quand avez-vous droit à une réadaptation ?

Pour bénéficier d'une réadaptation, vous devez satisfaire

- aux exigences en matière d'assurance et
- aux exigences personnelles.

Les exigences en matière d'assurance sont remplies si vous avez versé des cotisations obligatoires à l'assurance retraite légale pendant au moins six mois au cours des deux années précédant votre demande de réadaptation. Vous payez automatiquement ces cotisations si vous travaillez en Allemagne et êtes assujetti à l'assurance obligatoire. Peu importe que vous soyez citoyen allemand ou citoyen d'un autre pays.

Vous répondez aux exigences personnelles si une maladie ou une invalidité limite considérablement votre capacité de travail. Dans ce cas, nous vérifions si nous pouvons améliorer votre situation de manière permanente grâce à la réadaptation. Si les probabilités de réussite sont élevées, vous pouvez obtenir le droit à une réadaptation.

Comment bénéficie-t-on d'une réadaptation ?

Comme toute prestation sociale en Allemagne, la réadaptation doit faire l'objet d'une demande. Si vous souhaitez introduire une demande, votre médecin traitant ou votre médecin du travail rédigera également un rapport de résultats. Vous envoyez ce rapport avec votre demande à votre organisme d'assurance retraite. Vous pouvez également indiquer dans votre demande dans quel centre de réadaptation vous souhaitez aller. C'est votre droit au souhait ou au choix. Nous prenons votre souhait très au sérieux et essaierons d'y répondre. Cependant, il n'y a aucune garantie que votre réadaptation puisse effectivement y être réalisée.

Notre conseil :

La demande et les informations sont disponibles auprès de votre organisme d'assurance retraite, des centres d'information et de conseil, des conseillers en assurance ou de votre caisse d'assurance maladie. À l'adresse www.deutsche-rentenversicherung.de vous trouverez également tout ce que vous devez savoir, par exemple les adresses des 16 caisses d'assurance retraite. Vous pouvez aussi simplement y soumettre votre demande en ligne depuis chez vous.

Enfin, vous recevez une notification de décision. Si votre demande a été reçue favorablement, vous partez en réadaptation. Vous trouverez également dans cette notification l'établissement de